

## I.1.2.1. Introduction

Le certificat médical de décès est un document officiel qui doit être obligatoirement rempli par le médecin qui procède à l'examen de la personne décédée.

Ce document officiel présente plusieurs intérêts :

- sur le plan administratif car il permet d'établir l'acte de décès qui est un document d'état civil qui informe de la réalité du décès, et ouvre la succession ;
- sur le plan national (état), il permet de comptabiliser les morts ;
- sur le plan de la santé publique, il permet de connaître les causes de décès de la population ;
- sur le plan social, il est important pour les familles pour faire leur deuil, que cet état soit certifié.

Il permet aussi au médecin de s'interroger sur le type de décès, naturel et attendu en cas de pathologie connue, ou bien s'il s'agit d'une mort violente, ou de suspicion d'intervention d'un tiers et de mettre un obstacle médico-légal à l'inhumation, afin d'engager une procédure judiciaire pour déterminer la cause réelle du décès.

Le certificat est aussi un précieux outil statistique qui permet de décrire les causes médicales de décès, et par là de servir d'outil à la mise en place des programmes de santé d'un pays, toutefois ces termes sont à nuancer du fait que le simple examen externe du corps même s'il est souvent insuffisant pour pouvoir poser un diagnostic exact, peut être mal réalisé d'une part, et que d'autre part la partie médicale est mal remplie.

L'analyse de l'état de santé de la population en Nouvelle-Calédonie s'appuie sur l'exploitation des données de mortalité car ce sont les rares données disponibles sur l'ensemble du territoire, à l'échelon des communes, qui soient exhaustives et permanentes depuis 1991. Elles comportent toutefois certains biais, liés au mode de remplissage par les médecins, qui peuvent nuire à leur qualité.

L'analyse des causes médicales de décès porte sur la cause initiale, c'est-à-dire celle mentionnée par le médecin comme étant à l'origine de l'enchaînement pathologique ayant abouti au décès (cause "I - b" du certificat).

Les causes médicales de décès codées selon la 10<sup>ème</sup> révision de la classification internationale des maladies (CIM10) sont réparties en 19 chapitres [les chapitres XIX et XXI qui concernent les lésions traumatiques et les facteurs influant sur l'état de santé ne sont pas utilisés pour coder les décès] (voir tableau ci-contre en haut à droite).

A noter que le chapitre XVIII des « symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs », inclut notamment les causes de mortalité mal définies et inconnues codées de R96 à R99 et le syndrome de la mort subite du nourrisson codé en R95.

Chap.	Intitulé du groupe
I	Certaines maladies infectieuses et parasitaires
II	Tumeurs
III	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire
IV	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
V	Troubles mentaux et du comportement
VI	Maladies du système nerveux
VII	Maladies de l'œil et de ses annexes
VIII	Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde
IX	Maladies de l'appareil circulatoire
X	Maladies de l'appareil respiratoire
XI	Maladies de l'appareil digestif
XII	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous cutané
XIII	Maladies ostéo-articulaires, des muscles, du tissu conjonctif
XIV	Maladies de l'appareil génito-urinaire
XV	Grossesse, accouchement et puerpéralité
XVI	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale
XVII	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques
XVIII	Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs
XX	Causes externes de morbidité et de mortalité

*CIM10 : définition des 19 chapitres utilisés pour la classification des causes de décès.*

## I.1.2.2. Analyse des causes médicales de décès

### ■ Evaluation de la qualité des données

L'exploitation a été effectuée à partir des données issues du certificat médical de décès, après codage, validation et saisie.

Au total, **1 535** personnes sont décédées en 2018.

Après traitement de la liste des décès, en octobre 2019, avec l'institut de la statistique et des études économiques (I.S.E.E. service des statistiques), ce chiffre reste provisoire. L'ISEE n'ayant pas été destinataire des actes de décès de la commune de Dumbéa, cette validation n'a pu être réalisée dans sa totalité.

Sexe	Décès		Population*		Taux brut de mortalité (1)
	nombre	%	nombre	%	
Hommes	870	56,7%	135 903	50,6%	6,5
Femmes	665	43,3%	132 864	49,4%	4,8
<b>Total</b>	<b>1 535</b>	<b>100%</b>	<b>268 767</b>	<b>100%</b>	<b>5,6</b>

(1) taux pour 1 000 habitants  
\*estimation par sexe population recensement 2014.

*Répartition par sexe des décès de 2018*

## Non constatation du décès par le médecin

Le tableau ci-après détaille, par commune, 20 certificats médicaux de décès (CMCD) non réceptionnés par la DASS (12 en 2017).

Commune de décès	Nb de décès non parvenus	Nb total de décès enregistrés dans la commune	% de non constatés dans la commune
Bélep	5	7	71,4
Houaïlou	1	13	7,7
Koumac	1	48	2,1
La Foa	1	19	6,9
Lifou	4	23	4,3
Maré	1	22	4,5
Moindou	1	4	25
Mont-Dore	1	88	1,1
Ouégoa	2	9	22,2
Poindimié	1	50	2,0
Thio	2	8	25
Autres communes	0	1 213	0,0
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>1 535</b>	<b>1,3</b>

Répartition par commune ou bureau d'état civil des déclarations de décès non parvenus à la DASS

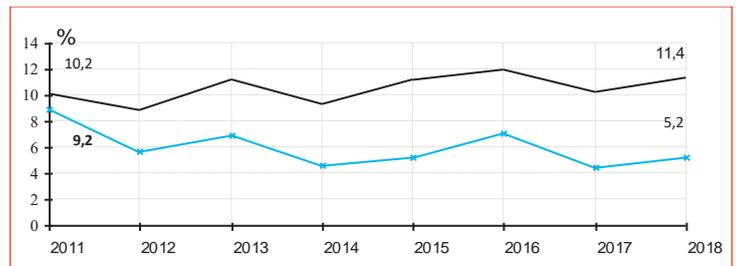
On constate chaque année que certaines communes n'adressent pas les documents, soit par oubli, et il est alors nécessaire de les relancer, soit parce que les familles ne les leur transmettent pas, ou soit par absence de constat de décès par un médecin. Malgré la bonne couverture médicale de la Nouvelle-Calédonie, il reste difficile d'avoir accès à un médecin pour le constat d'un décès dans certaines zones reculées.

## Causes de mortalité mal définies et inconnues.

L'étude du groupe XVIII des « symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs » permet d'établir un critère de qualité de la certification du décès. Les décès non accompagnés de certificat médical de cause de décès, pour lesquels aucune information n'a pu être retrouvée ont été incorporés dans ce groupe, plus particulièrement dans la partie concernant les « causes de mortalité mal définies et inconnues », y compris les décès ci-dessus référencés.

Ces chiffres peuvent également témoigner des difficultés que peuvent rencontrer les médecins certificateurs à remplir le certificat lorsqu'ils sont amenés d'une part à constater un décès bien après sa survenue, et d'autre part à obtenir des informations sur les circonstances de survenue, en particulier chez les personnes âgées ou chez les patients dont ils n'assurent pas le suivi médical.

On note une amélioration de la récupération des données au travers de la consultation des dossiers cliniques et des certificats de décès de certaines communes, dont celles du CHT de Nouméa, puis de Dumbéa.



Evolution du % de causes de décès du groupe XVIII

De 2011 à 2018, les décès de cause inconnue (codes R96 à R99) représentent 6% de l'ensemble des décès et plus de la moitié, soit 55,3%, des décès du groupe des symptômes, signes et états mal définis.

Le tableau ci-après montre la répartition selon les classes d'âge des 689 dossiers manquants et certificats mentionnant une cause inconnue enregistrés entre 2011 et 2018 :

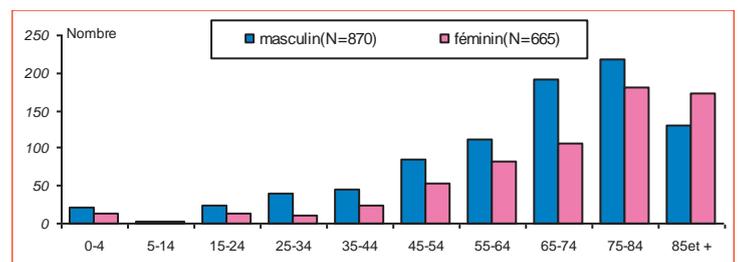
Groupe d'âges	Total	%
< 1 an	9	1,3
1 à 24 ans	23	3,3
25 à 44 ans	110	16,0
45 à 64 ans	225	32,6
65 à 84 ans	233	33,8
85 ans & +	89	13,0
<b>Total</b>	<b>689</b>	<b>100%</b>

Répartition par âge et sexe des causes inconnues

On notera que 46,8% des décès de cause inconnue ou mal définies concernent les personnes âgées de 65 ans et plus entre 2011 et 2018 pour lesquelles le médecin a plus de difficulté à retrouver une cause initiale précise du décès. Cette situation est souvent observée dans la commune de Nouméa, où les médecins de garde de nuit n'ont pas toujours d'informations médicales disponibles (famille ou dossier médical) lorsqu'ils constatent le décès au domicile du patient et où il est également difficile d'obtenir a posteriori cette information.

## Description des causes médicales de décès en 2018

### Répartition par sexe et classe d'âge



Répartition du nombre de décès par classe d'âge et par sexe en 2018

Chez les hommes, entre 15 et 44 ans, on observe 4,4 fois plus de décès que chez les femmes dans la même classe d'âge. 63,1% de ces décès chez les hommes correspondent à une cause externe responsable d'une lésion traumatique (suicide, accident de la circulation, agression...etc).

Chez les hommes à partir de 45 ans, le nombre de décès par classe d'âge augmente régulièrement. Le premier pic est enregistré dans la classe des « 65-74 ans ».

Chez les femmes, on note une augmentation régulière du nombre de décès et 53,6% de ces décès sont enregistrés à partir de « 75 ans et + ». Les femmes décèdent pour 29,6% d'entre elles, de maladie de l'appareil circulatoire.

Ces données sont cohérentes avec les données démographiques et caractérisent une espérance de vie plus élevée dans la population féminine calédonienne.

### Taux de mortalité spécifique selon le sexe

Groupe CIM10	Taux brut			Taux standardisé		
	Masculin	Féminin	ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
I - Certaines maladies infectieuses et parasitaires	12.7	12.1	12.4	10.4	9.2	9.8
II - Tumeurs	160.8	135.2	148.1	125.6	97.3	110.6
III - Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	0.0	1.4	0.7	0.0	1.0	0.5
IV - Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	5.6	13.5	9.5	4.8	8.6	7.0
V - Troubles mentaux et du comportement	3.5	2.8	3.2	2.5	1.7	2.0
VI - Maladies du système nerveux	19.7	11.4	15.6	14.5	7.1	10.5
VII - Maladies de l'œil et de ses annexes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
VIII - Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
IX - Maladies de l'appareil circulatoire	151.7	114.6	133.2	115.9	71.3	93.2
X - Maladies de l'appareil respiratoire	58.5	34.8	46.7	43.2	20.8	31.4
XI - Maladies de l'appareil digestif	11.9	17.8	14.8	9.6	12.7	11.3
XII - Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous cutané	2.1	2.8	2.5	1.5	1.7	1.7
XIII - Maladies ostéo-articulaires, des muscles, du tissu conjonctif	1.4	0.7	1.1	0.5	1.0	0.7
XIV - Maladies de l'appareil génito-urinaire	17.6	12.1	14.8	13.2	7.8	10.3
XV - Grossesse, accouchement et puerpéralité	0.0	0.7	0.0	0.0	0.5	0.0
XVI - Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	7.7	4.3	6.0	10.5	6.0	8.3
XVII - Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	0.7	1.4	1.1	0.9	1.6	1.3
XVIII - Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	51.5	72.6	62.0	42.3	47.3	45.6
XX - Causes externes de morbidité et de mortalité	108.6	34.2	71.6	94.3	27.6	60.4

Taux de mortalité spécifique selon le sexe en 2018.

Comme on peut le constater sur le tableau ci-dessus, les taux varient selon le sexe. Les taux de décès par tumeurs, par maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire ainsi que par causes externes de morbidité et de mortalité sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes.

Afin de comparer les taux de mortalité entre plusieurs pays, il y a lieu d'éliminer l'effet de aux différences de structure d'âge entre populations. Pour cela, il faut effectuer une standardisation (ou ajustement) sur l'âge, à partir d'une population servant de référence (population mondiale type).

Ainsi en Nouvelle-Calédonie, le taux de mortalité standardisé de 2018 est égal à 405,1 pour 100 000 ; le taux brut est de 543,9 pour 100 000 (population de référence au 1<sup>er</sup> janvier 2018).

En Union Européenne le taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants est de 373,6 pour les décès concernant le groupe des maladies de l'appareil circulatoire. En 2<sup>ème</sup> position, vient le groupe de cancer avec un taux de 261,5. Ce classement est inversé pour la France puisque le groupe de cancer arrive en 1<sup>ère</sup> position avec un taux de 245,4 (148,1 pour la Nouvelle-Calédonie) et un taux de 202,9 pour le groupe des maladies de l'appareil circulatoire (93,2 pour la Nouvelle-Calédonie).

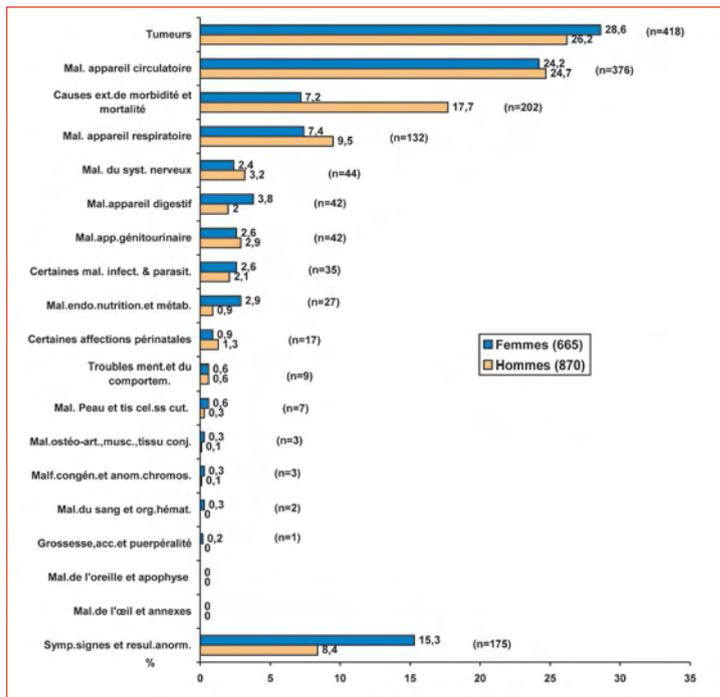
On note que la Nouvelle-Calédonie détient le taux standardisé le plus élevé pour les accidents de transport, un taux légèrement au-dessus de la moyenne des pays européens pour le groupe des suicides ; par contre elle est située bien en dessous du taux de mortalité standardisé de l'Union Européenne pour les décès concernant les 3 premiers groupes représentés dans le tableau ci-dessous :

Pays	Maladies de l'appareil circulatoire	Tumeurs	Maladies des voies respiratoires	Suicides	Accidents de transport
Nouvelle-Calédonie 2018	93,2	148,1	46,7	14,9	21,6
France	202,9	245,4	52,0	14,1	5,1
Italie	310,1	246,6	58,3	6,3	5,6
Luxembourg	296,9	260,7	63,8	13,4	6,0
Hongrie	761,54	348,1	78,6	19,4	8,1
Pays-Bas	271,7	282,2	74,1	11,1	4,1
Autriche	418,1	249,3	46,6	15,3	5,8
Roumanie	951,3	273,2	78,4	11,4	12,3
Slovénie	451,3	299,9	66,3	18,9	6,7
Slovaquie	654,6	324,1	74,9	10,8	8,5
Finlande	378,8	218,6	34,4	14,6	5,7
Suède	338,3	234,8	58,1	12,1	3,4
Royaume-Uni	264,9	278,4	130,9	7,1	2,8
Norvège	272,6	252,5	88,4	7,3	4,0
UE-27	373,6	261,5	78,3	11,3	5,8

Taux de mortalité standardisé dans quelques pays européens (source Eurostat UE-28, 2014 –provisoire).

# Causes de décès - Mortalité générale

## Répartition selon les groupes de la CIM 10



Répartition en % des causes de décès par sexe, selon les 19 groupes de la CIM10.

Chez les hommes, les décès par tumeurs constituent la première de cause de décès (228 cas) suivie par les maladies de l'appareil circulatoire (215 cas) puis les causes externes de morbidité et de mortalité (154 cas).

On retrouve **chez les femmes, comme chez les hommes**, pour les deux premières causes, les tumeurs (190 cas) en tête, puis, les maladies de l'appareil circulatoire (161 cas). En 3<sup>ème</sup> position arrive les sympômes, signes et résultats anormaux d'exams cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs (93 cas).

Ce classement reste comparable à 2017.

## Répartition des principales causes de décès selon l'âge, tous sexes confondus

AGE	TUMEURS		AP. CIR-CUL.		AP. RESP.		AP. DIG.		CAUSES EXT.		AUTRES		TOTAL	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
0 à 4	1	0,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	4	2,0	29	7,9	34	2,2
5 à 14	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3	1,5	2	0,5	5	0,3
15 à 24	1	0,2	0	0,0	1	0,8	1	2,4	32	15,8	4	1,1	39	2,5
25 à 34	1	0,2	7	1,9	0	0,0	1	2,4	38	18,8	5	1,4	52	3,4
35 à 44	24	5,7	12	3,2	4	3,0	0	0,0	16	7,9	14	3,8	70	4,6
45 à 54	43	10,3	32	8,5	6	4,5	3	7,1	22	10,9	33	9,0	139	9,1
55 à 64	79	18,9	49	13,0	12	9,1	7	16,7	17	8,4	30	8,2	194	12,6
65 à 74	109	26,1	70	18,6	23	17,4	14	33,3	16	7,9	65	17,8	297	19,3
75 à 84	108	25,8	114	30,3	48	36,4	11	26,2	30	14,9	89	24,4	400	26,1
85 et +	52	12,4	92	24,5	38	28,8	5	11,9	24	11,9	94	25,8	305	19,9
Total	418	100,0	376	100,0	132	100,0	42	100,0	202	100,0	365	100,0	1 535	100,0

Répartition des principales causes médicales de décès selon l'âge en 2018.

Le tableau ci-dessus illustre les différences de répartition des principaux groupes selon la classe d'âge, ainsi :

- 93,5% des décès secondaires à des tumeurs surviennent après 45 ans,
- 94,9% des décès dus à des maladies de l'appareil circulatoire surviennent après 45 ans,
- 82,6% des décès dus aux pathologies respiratoires ont lieu après 65 ans,
- 88,1% des décès dus aux pathologies digestives après seulement 55 ans,
- 53,4% des décès dus aux causes externes de morbidité et de mortalité surviennent entre 15 et 54 ans.

## Répartition détaillée des causes médicales de décès des 3 premiers groupes

II - TUMEURS (rang 1)	Masc.	Fém.	Total
<b>TOTAL</b>	<b>228</b>	<b>190</b>	<b>418</b>
<b>Lèvres, cavité buccale et pharynx</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>12</b>
<b>Organes digestifs</b>	<b>72</b>	<b>37</b>	<b>109</b>
Œsophage	7	0	7
Estomac	9	5	14
Intestin grêle, côlon, jonction recto-sigmoïde, rectum et anus	16	10	26
Foie, vésicules et voies biliaires	23	9	32
Pancréas	16	11	27
Autres organes digestifs	1	2	3
<b>Organes respiratoires et intra thoraciques</b>	<b>77</b>	<b>45</b>	<b>122</b>
Larynx	2	1	3
Bronches, poumon	74	43	117
Autres organes respiratoires	1	1	2
<b>Os et cartilage articulaire</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Mélanome malin de la peau	1	2	3
Tissu mésothélial et tissus mous	5	6	11
<b>Organes génitaux de la femme</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>36</b>
Utérus, col et corps	0	21	21
Ovaire	0	9	9
Autres organes génitaux de la femme	0	6	6
Sein	0	33	33
<b>Organes génitaux de l'homme - Prostate</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>21</b>
<b>Voies urinaires dont :</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>17</b>
Vessie	6	2	8
<b>Autres sièges</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
Œil, cerveau et autres parties du système	1	3	4
Thyroïde	3	3	6
Sièges mal définis secondaires et non précisés	7	4	11
<b>Tissu lymphoïde, hématopoïétique et apparentés</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>30</b>
Lymphome	4	4	8
Myélome multiple	4	3	7
Leucémies	8	5	13
Maladies immunoprolifératives malignes	0	2	2
<b>Tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

En 2018, les décès suite à une tumeur des organes respiratoires constituent le premier groupe de décès par cancer (29,2%) avec plus de cancers bronches, poumon chez les hommes.

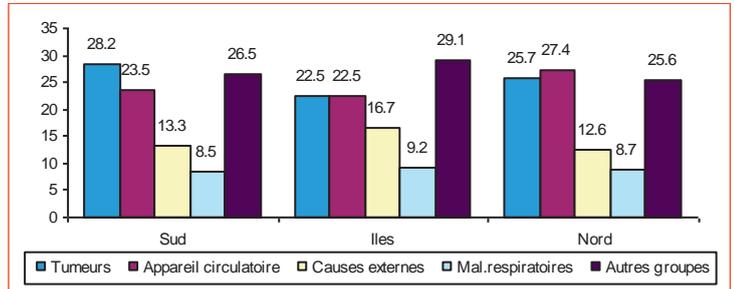
Les tumeurs des organes digestifs représentent la 2ème cause de décès par cancer en 2018 (26,1%).

Il existe 2,5 fois plus de cancers foie, vésicule et voies biliaires chez les hommes que chez les femmes.

## Causes de décès - Mortalité générale

En 2<sup>ème</sup> position, on retrouve les lésions auto-infligées (21,3% de suicides) avec près de 3,7 fois plus de décès chez les hommes que chez les femmes.

### Répartition des principales causes de décès par province de domicile

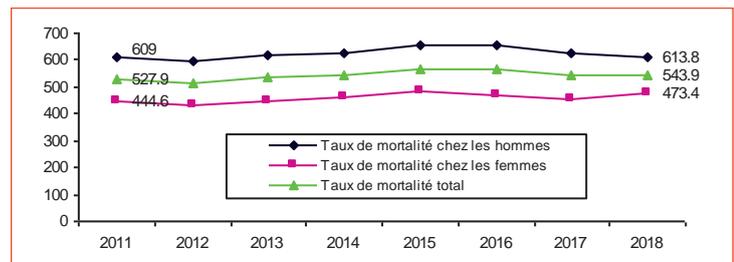


Répartition des principales causes médicales de décès par province de domicile (2,2% de personnes décédées ont été enregistrées non domiciliées en Nouvelle-Calédonie)

On constate, un taux de décès par tumeurs plus élevé dans la province Sud ; dans la province Nord, ce sont les maladies de l'appareil circulatoire qui sont en tête, alors que dans la province des Iles, ces 2 pathologies ont un taux équivalent.

### Evolution des causes de décès de 2011 à 2018

Evolution du taux de mortalité générale en Nouvelle-Calédonie selon le sexe.

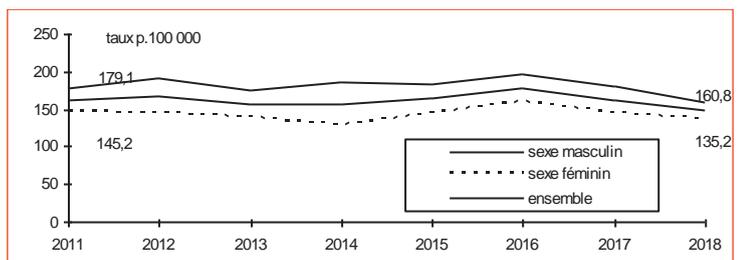


Evolution du taux brut de mortalité de tous les décès.

### Evolution des principaux groupes de pathologies selon le sexe

Les figures ci-dessous présentant l'évolution des taux spécifiques des trois principaux groupes :

On constate une diminution du taux brut annuel de décès par tumeurs aussi bien chez les hommes que chez les femmes depuis 2016.



Evolution annuelle du taux brut de mortalité par tumeur selon le sexe

IX - MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE (rang 2)	Masc.	Fém.	Total
<b>TOTAL</b>	<b>215</b>	<b>161</b>	<b>376</b>
Maladies rhumatismales	3	2	5
Maladies hypertensives	12	7	19
Cardiopathies ischémiques dont :	69	30	99
Angine de poitrine	1	0	1
Infarctus aigu du myocarde	24	14	38
Autres cardiopathies ischémiques aiguës	7	3	10
Cardiopathie ischémique chronique	25	7	32
Affections cardiopulmonaires et mal. de la circulation pulmonaire	2	4	6
Autres formes de cardiopathies dont :	68	50	118
Arrêt cardiaque	12	9	21
Insuffisance cardiaque	20	21	41
Fibrillation et flutter auriculaire	11	2	13
Complications de cardiopathies et maladies cardiaques mal définies	7	8	15
Maladies cérébrovasculaires dont :	40	49	89
Hémorragie sous-arachnoïdienne et/ou cérébrale	10	13	23
Infarctus cérébral	2	8	10
Accident vasculaire cérébral	21	19	40
Maladies des artères, artérioles et capillaires	15	18	33
Maladies des veines et vaisseaux : varices œsophagiennes	3	0	3
Troubles autres et non précisés de l'appareil circulatoire	3	1	4

Ce groupe de pathologie représente la 2<sup>ème</sup> cause de décès chez les hommes comme chez les femmes.

Les autres formes de cardiopathies représentent 31,4% des décès, soit la 1<sup>ère</sup> cause de décès de ce groupe.

Les cardiopathies ischémiques arrivent en 2<sup>ème</sup> position et représentent 26,3% de décès de ce groupe.

Les maladies cérébrovasculaires représentent la 3<sup>ème</sup> cause de décès : 23,7% des décès de ce groupe.

XX - CAUSES EXTERNES DE MORBIDITE ET DE MORTALITE (rang 3)	Masc.	Fém.	Total
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>48</b>	<b>202</b>
Dont : Accidents de transport	48	12	61
Chutes	15	8	23
Noyades et submersions accidentelles	6	3	9
Lésions auto-infligées*	34	9	43
Agressions	6	1	7

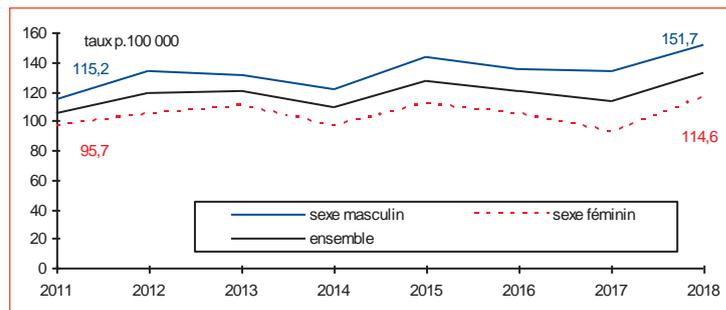
\* l'analyse détaillée dans le chapitre concerné compte un décès supplémentaire, il s'agit d'une transcription

73,6% de ces décès concernent les hommes.

Les accidents de la circulation routière représentent la 1<sup>ère</sup> cause de décès de ce groupe (30,2%). On note 4 fois plus de décès chez les hommes que chez les femmes.

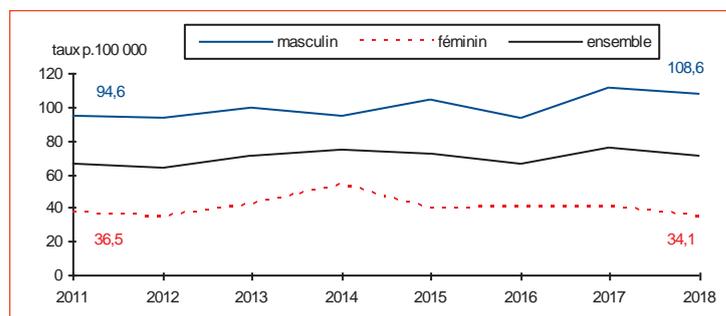
## Causes de décès - Mortalité générale

Une évolution en dents de scie bien marquée du taux brut annuel de décès par maladies cardiovasculaires aussi bien chez les hommes que chez les femmes.



Evolution annuelle du taux brut de mortalité par maladie cardiovasculaire selon le sexe

En 2018, on observe une tendance à une augmentation du taux brut annuel de mortalité par traumatisme enregistré chez les hommes, alors que le taux chez les femmes a tendance à baisser.



Evolution annuelle du taux brut de mortalité par traumatisme selon le sexe

### Causes de mortalité et âges de la vie

Les taux de mortalité et la répartition des différentes causes de décès varient selon les groupes d'âge.

Ainsi, après avoir précisé la part des principales causes de décès selon l'âge, nous compléterons cette analyse par le calcul, pour chacun des groupes de la CIM, de l'indicateur synthétique des *années potentielles de vie perdues* (APVP), qui permet de définir la place des différentes causes de décès dans la mortalité prématurée. Les décès des enfants de moins d'un an ne seront pas pris en compte car ils font l'objet d'un chapitre spécifique (mortalité infantile).

#### Répartition des principales causes de décès selon l'âge

Cinq grands groupes d'âge ont été étudiés qui correspondent à cinq périodes de la vie :

- 01-24 ans : période de l'enfance et de l'adolescence,
- 25-44 ans : adulte jeune,
- 45-64 ans : maturité,
- 65-84 ans : 3ème âge,
- 85 ans et + : personnes âgées.

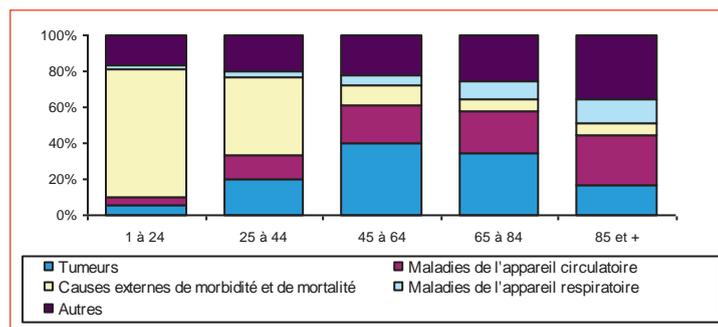
Tous âges et sexes confondus, les quatre principales causes de décès sont par ordre décroissant : les tumeurs, les maladies de l'appareil circulatoire, les traumatismes et empoisonnement et les maladies de l'appareil respiratoire

Classification des maladies	Classes d'âge					Ensemble
	1-24	25-44	45-64	65-84	85 & +	
I - Certaines maladies infectieuses et parasitaires	4,25	3,42	3,64	3,91	3,27	3,70
II - Tumeurs	5,94	20,55	40,45	34,59	16,62	30,15
III - Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaires	0,00	0,29	0,15	0,22	0,14	0,19
IV - Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	0,64	0,49	1,44	1,75	2,18	1,60
V - Troubles mentaux et du comportement	0,00	0,49	0,38	0,80	1,33	0,74
VI - Maladies du système nerveux	1,91	1,57	1,14	2,39	3,74	2,26
VII - Maladies de l'œil et de ses annexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
VIII - Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	0,00	0,10	0,00	0,02	0,00	0,02
IX - Maladies de l'appareil circulatoire	3,82	13,21	21,17	23,56	28,13	22,10
X - Maladies de l'appareil respiratoire	3,18	3,03	6,02	10,48	13,59	9,05
XI - Maladies de l'appareil digestif	0,85	2,15	3,52	3,91	2,94	3,35
XII - Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous cutané	0,21	0,10	0,57	0,51	0,52	0,48
XIII - Maladies ostéo-articulaires, des muscles, du tissu conjonctif	0,00	0,20	0,27	0,43	0,09	0,29
XIV - Maladies de l'appareil génito-urinaire	0,21	0,20	1,36	2,67	2,60	2,03
XV - Grossesse, accouchement et puerpéralité	0,00	0,29	0,00	0,00	0,00	0,03
XVI - Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	0,64	0,20	0,00	0,00	0,00	0,04
XVII - Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	1,91	0,00	0,11	0,00	0,00	0,11
XVIII - Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	5,52	11,1	9,32	8,42	18,70	10,66
XX - Causes externes de morbidité et de mortalité	70,91	42,66	10,45	6,34	6,16	13,22
<b>TOTAL %</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Répartition des causes de décès par classe d'âge (2011-2018).

On observe la place très importante du groupe des traumatismes chez les jeunes, et qui reste de loin la première cause de mortalité prématurée avant 45 ans quelle que soit la période d'étude.

A noter, la répartition par classe d'âge selon les groupes de pathologies : par tumeurs entre 45 et 84 ans, et par maladies cardio-circulatoires à partir de 45 ans.



Répartition des causes de décès selon l'âge.

Entre 45 et 64 ans, ce sont les tumeurs puis les maladies circulatoires qui sont plus fréquentes, alors qu'à partir de 85 ans, ce classement est inversé puisque la fréquence des décès par maladies cardio-vasculaires est plus élevée que celle par tumeurs.

Chez les plus de 85 ans, on observe cependant une place importante des symptômes, signes et états morbides mal définis qui concernent un décès sur 5 dans cette classe d'âge.

Les causes externes de morbidité et de mortalité sont 11,5 fois moins importantes chez les personnes âgées de plus de 65 ans que chez les jeunes de 1 à 24 ans.

Sur le tableau suivant, les classements des 5 principales causes de décès sont les mêmes aussi bien chez les hommes que chez les femmes, avec cependant un classement inversé pour les groupes XVIII et XX (les traumatismes, et les symptômes, signes et états morbides mal définis).

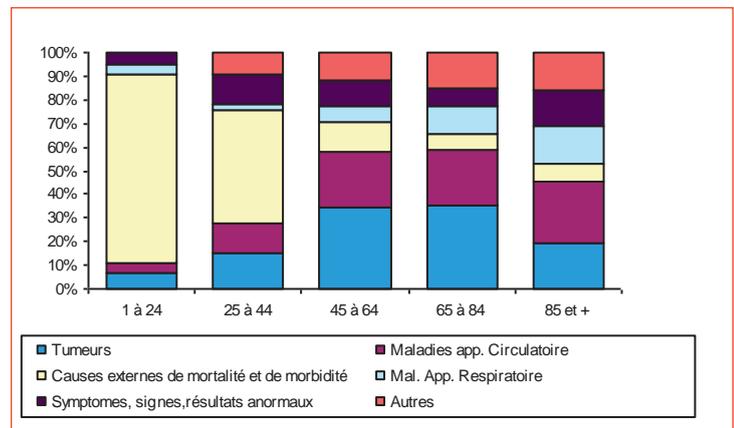
Classification des maladies	Hommes					Rang	Femmes					Rang
	1-24	25-44	45-64	65-84	85et+		1-24	25-44	45-64	65-84	85et+	
	336	740	1660	3010	854		135	282	980	2084	1258	
I - Certaines maladies infectieuses et parasitaires	2,98	2,97	3,13	3,19	2,81		7,41	4,61	4,49	4,94	3,58	
II - Tumeurs	5,95	15,00	34,64	35,45	19,32	1	5,93	35,11	50,31	33,35	14,79	1
III - Mal. du sang et des organes héma. et certains troubles du système immunitaire.	0,00	0,41	0,06	0,10	0,12		0,00	0,00	0,31	0,38	0,16	
IV - Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	0,89	0,41	1,45	1,30	1,87		0,00	0,71	1,43	2,40	2,38	
V - Troubles mentaux et du comportement	0,00	0,68	0,54	0,93	0,82		0,00	0,00	0,10	0,62	1,67	
VI - Maladies du système nerveux	1,49	1,76	1,14	2,09	4,22		2,96	1,06	1,12	2,83	3,42	
VII - Maladies de l'œil et de ses annexes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
VIII - Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	0,00	0,14	0,00	0,03	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
IX - Maladies appareil circulatoire	3,87	13,11	23,25	23,39	26,46	2	3,70	13,48	17,65	23,80	29,25	2
X - Maladies appareil respiratoire	3,57	2,30	6,63	11,50	15,81	5	2,22	4,96	5,00	9,02	12,08	5
XI - Maladies de l'appareil digestif	0,30	2,84	3,61	3,95	3,40		2,22	0,35	3,37	3,84	2,62	
XII - Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous cutané	0,30	0,00	0,48	0,37	0,23		0,00	0,35	0,71	0,72	0,72	
XIII - Maladies ostéo-articulaires, des muscles, du tissu conjonctif	0,00	0,00	0,30	0,43	0,00		0,00	0,71	0,20	0,43	0,16	
XIV - Maladies de l'appareil génito-urinaire	0,00	0,14	1,14	2,43	2,81		0,74	0,35	1,73	3,02	2,46	
XV - Grossesse, Accouchement et puerpéralité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	1,06	0,00	0,00	0,00	
XVI - Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	0,60	0,27	0,00	0,00	0,00		0,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
XVII - Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	1,19	0,00	0,12	0,00	0,00		3,70	0,00	0,10	0,00	0,00	
XVIII - Symptômes, signes résultats anormaux d'exa.clin.et de laboratoire, non classés ailleurs	4,76	12,30	10,42	8,31	14,64	4	7,41	7,80	7,45	8,59	21,46	3
XX - Causes externes de morbidité et de mortalité	74,11	47,70	13,07	6,54	7,49	3	62,96	29,43	6,02	6,05	5,25	4
<b>Total %</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Répartition des causes de décès par classe d'âge selon le sexe (2011-2018).

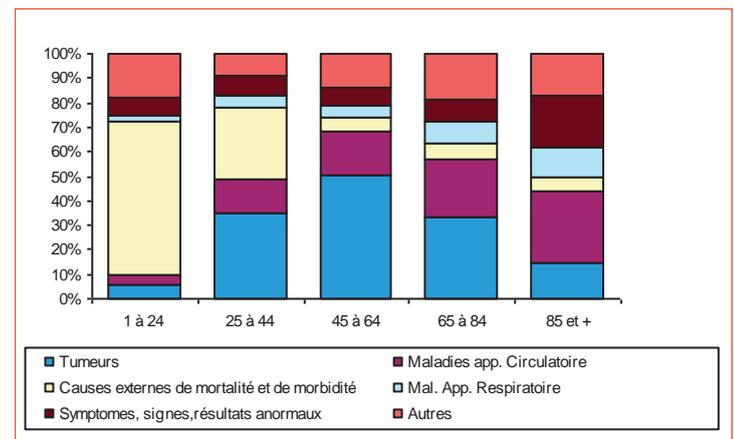
Dans le groupe des traumatismes la fréquence est nettement plus élevée chez les hommes et en particulier chez les moins de 45 ans.

Les maladies de l'appareil respiratoire sont plus fréquentes chez les hommes à partir de 45 ans.

La part des tumeurs est plus élevée chez les femmes de 25 à 65 ans que chez les hommes et s'inverse à partir de 65 ans.

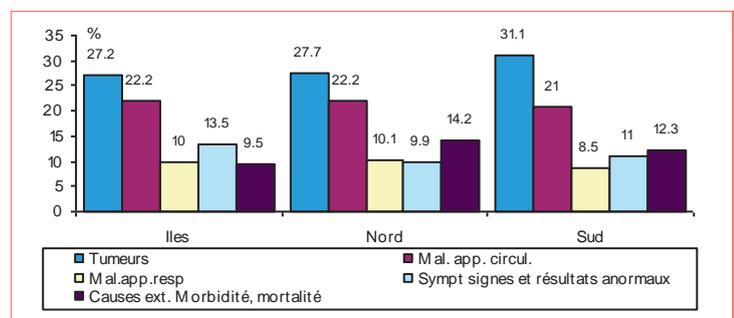


Répartition des causes de décès par classe d'âge chez les hommes



Répartition des causes de décès par classe d'âge chez les femmes

### Répartition par province de domicile



Répartition des principales causes de décès par province de domicile (1,5% de personnes décédées ont été enregistrées non domiciliées en Nouvelle-Calédonie)

Les tumeurs et maladies de l'appareil circulatoire restent les 2 causes de décès les plus fréquentes pour les résidents des 3 provinces, cependant la proportion des tumeurs est nettement plus élevée province Sud.

## Causes de décès - Mortalité générale

A noter une proportion plus importante des symptômes, signes et états morbides mal définis dans les provinces des Iles Loyauté.

### ▪ Années potentielles de vie perdues (APVP)

#### Méthodologie

Les années potentielles de vie perdues représentent le nombre d'années non vécues par les sujets morts prématurément (avant un certain âge défini préalablement). Le choix de la limite d'âge dépend des objectifs, l'âge limite de 65 ans correspondant à la fin de la période dite de "maturité" est souvent retenu dans les comparaisons internationales par homogénéité avec les indicateurs utilisés par l'OMS au niveau européen.

En France, l'âge limite de 75 ans est souvent utilisé, mais on peut aussi bien utiliser comme âge limite, l'espérance de vie à la naissance, différenciée selon le sexe. En règle générale, cet indicateur est calculé par rapport à un âge de référence unique et dans ce travail, nous avons retenu l'âge de **65 ans** correspondant à l'âge légal de la retraite et permettant ainsi de calculer le nombre d'années perdues par rapport à la vie active.

A noter que les APVP sont calculées aussi en excluant les décès survenus avant l'âge d'un an, puisque ces décès sont étudiés dans un autre chapitre.

L'indicateur est constitué par la somme des APVP de chaque cause de décès. L'intérêt de cet indicateur est de pondérer les décès selon leur caractère plus ou moins prématuré par rapport à un âge de décès considéré comme "normal". A ce titre, il est plus pertinent que le taux de mortalité par cause, qui donne la même valeur à un décès survenu à 70 ans qu'à un décès survenu à 20 ans et ce dans une perspective de rationalisation des choix en matière de prévention en santé publique.

Une première analyse permet de classer les dix premières causes de décès les plus importantes selon cet indicateur. Puis est étudiée la part de certains diagnostics selon le sexe.

A noter que les décès entre 1 et 65 ans représentent 45,1% des décès totaux pour la période étudiée.

En Nouvelle-Calédonie, de 2011 à 2018, après exclusion des symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire non classés ailleurs, les trois premiers groupes de pathologies selon les APVP, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, sont dans l'ordre : les causes externes de morbidité et de mortalité (72,1% versus 48,0%), les tumeurs (24,6% versus 47,3%) et les maladies de l'appareil circulatoire (20,5% versus 17,1%).

Ci-dessous, la part relative de certains diagnostics détaillés dans le groupe XX des causes externes de morbidité et de mortalité.

Causes externes de morbidité et de mortalité	hommes		femmes		deux sexes	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
- accidents de la circulation	10 860	43,8	2 445	32,1	13 305	41,1
- chutes accidentelles	915	3,7	170	2,2	1 085	3,4
- noyades	1 845	7,4	565	7,4	2 410	7,4
- suicides	5 880	23,7	2 550	33,5	8 430	26,0
- autres causes ext de lésion traumatique accidentelle	5 280	21,3	1 879	24,7	7 159	22,1
<b>total</b>	<b>24 780</b>	<b>100,0</b>	<b>7 609</b>	<b>100,0</b>	<b>32 389</b>	<b>100,0</b>

APVP: part relative de certains diagnostics du groupe XX (2011-2018).

### ▪ Conclusion

En 2018, en Nouvelle-Calédonie, les tumeurs restent la 1<sup>ère</sup> cause de décès, autant chez les hommes que chez les femmes, comme en métropole et dans la plupart des pays développés. Toutefois, les causes externes, dont font partie les traumatismes et accidents, représentent la première cause de mortalité prématurée chez les hommes comme chez les femmes.

Total APVP	Hommes			Femmes			Total		
	rang	N	(%)	rang	N	(%)	rang	N	(%)
		<b>55 323</b>	<b>100,0</b>		<b>26 538</b>	<b>100,0</b>		<b>81 861</b>	<b>100,0</b>
I - Certaines maladies infectieuses et parasitaires	6	1 593	4,6	5	1 504,5	9,5	6	3 097,5	6,2
II - Tumeurs	2	8 437	24,6	2	7 536	47,6	2	15 973	31,8
III - Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaires		91	0,3		20	0,1		111	0,2
IV - Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques		365	1,1		209	1,3		574	1,1
V - Troubles mentaux et du comportement		211	0,6		3	0,0		214	0,4
VI - Maladies du système nerveux		878,5	2,6		434,5	2,7		1 313	2,6
VII - Maladies de l'œil et de ses annexes		25	0,1		0	0,0		25	0,0
VIII - Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde		1	0,0		0	0,0		1	0,0
IX - Maladies de l'appareil circulatoire	3	7 041,5	20,5	3	2 714	17,1	3	9 755,5	19,4
X - Maladies de l'appareil respiratoire	5	2 218	6,5	6	1 097,5	6,9	5	3 315,5	6,6
XI - Maladies de l'appareil digestif	7	1 063	3,1		455	2,9		1 518	3,0
XII - Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous cutané		105	0,3		88	0,6		193	0,4
XIII - Maladies ostéo-articulaires, des muscles, du tissu conjonctif		45	0,1		70	0,4		115	0,2
XIV - Maladies de l'appareil génito-urinaire		148	0,4		290	1,8		438	0,9
XV - Grossesse, accouchement et puerpéralité		0	0,0		87	0,5		87	0,2
XVI - Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale		1 902,5	5,5	7	1 144	7,2	7	3 046,5	6,1
XVII - Malformations congénitales et anomalies chromosomiques		255	0,7		325	2,1		580	1,2
XVIII - Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	4	6 169	18,0	4	2 755	17,4	4	8 924	17,8
XX - Causes externes de morbidité et de mortalité	1	24 780	72,1	1	7 609	48,0	1	32 389	56,5

Années potentielles de vie perdues selon le sexe (2011-2018)

NOUVELLE-CALÉDONIE

**CERTIFICAT DE DECES**

(partie à détacher et à conserver dans les Mairies)  
conforme à la délibération N° 99/CP du 13 mars 1991.

**A remplir par le Médecin**

**COMMUNE DU DECES :** \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

Le Docteur en Médecine soussigné, certifie que la mort de la personne désignée ci-contre, survenue le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ est réelle et constante. \_\_\_\_\_

Lieu précis du décès : \_\_\_\_\_

Obstacle médico-légal à l'inhumation \_\_\_\_\_ OUI  NON

Obligation de mise en bière immédiate \_\_\_\_\_ OUI  NON

**Accord du médecin pour l'éventuel transport du corps avant mise en bière**

- dans la commune \_\_\_\_\_ OUI  NON
- hors de la commune \_\_\_\_\_ OUI  NON
- vers la commune de \_\_\_\_\_

**RESERVE A LA MAIRIE**

Le statut et le numéro de l'acte d'état-civil à inscrire ci-contre doivent être reproduits au verso.

STATUT : \_\_\_\_\_

N° d'ACTE : \_\_\_\_\_

Attention : bien cocher toutes les cases par oui ou par non

**Voir commentaires au verso**

La cause est indiquée dans le document confidentiel ci-annexé qui ne doit être ouvert que par le Médecin Inspecteur de la Santé de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature et cachet du Médecin

**A remplir et à clore par le Médecin**

COMMUNE \_\_\_\_\_

DATE DU DECES \_\_\_\_\_

Renseignements confidentiels et anonymes sur la cause du décès

**I - Cause du décès**

**a) Cause immédiate de la mort :**

(Nature de l'évolution terminale, de la complication éventuelle de la maladie, ou nature de la lésion fatale en cas d'accident ou d'autre mort violente) (1)

\_\_\_\_\_

qui est consécutive à :

**b) Cause initiale :**

(Nature de la maladie causale ou de l'accident, du suicide, ou de l'homicide)

\_\_\_\_\_

**II - Renseignement complémentaire**

Etat morbide (ou physiologique, grossesse par exemple) ayant contribué à l'évolution fatale (mais non classable en I comme cause proprement dite du décès) (2)

\_\_\_\_\_

Une autopsie a-t-elle été pratiquée ? (3) OUI  NON

Signature et cachet du Médecin

Ce document, qui ne peut être communiqué ni en original ni en copie, sera détruit par les soins du médecin chargé d'établir la statistique des causes de décès, dès qu'il aura puisé les renseignements indispensables pour cette statistique.

(1) Mentionner ici le cas échéant le décès post-opératoire

(2) Mentionner ici le cas échéant l'état mental pathologique qui a pu être à l'origine du suicide

(3) Mettre un X dans la case correspondante

**EXEMPLES**

Décès par maladie	Décès par accident	Décès par suicide	Décès par homicide
I a) Broncho-pneumonie b) Rougeole II Rachitisme	I a) Fracture du crâne b) Chute dans un escalier II Ethylisme chronique	I a) Plaie du cœur par balle b) Suicide par arme à feu II Etat mélancolique	I a) Section de l'artère fémorale b) Homicide par coup de couteau

### IMPORTANT

1°) Circonstances imposant la mise en bière immédiate du corps :

- décès provoqué par l'une des maladies contagieuses suivantes : variole et autres orthopoxviroses, choléra, charbon, fièvres hémorragiques virales autres que la dengue, peste, hépatite virale sauf hépatite A confirmée, rage, sida.
- mauvais état du corps

2°) Obstacle au transport avant mise en bière :

- décès suspect
- Circonstances décrites au 1°).

NE DOIT ÊTRE OUVERT QUE PAR  
LE MEDECIN - INSPECTEUR DE LA SANTE  
DE LA DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
DE NOUVELLE-CALÉDONIE

NOUVELLE-CALÉDONIE

à détacher et à joindre au bulletin de décès correspondant au moment de  
l'envoi au Médecin Inspecteur de la Santé  
de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie  
Ne doit être ouvert que par le Médecin Inspecteur de la Santé de  
la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie

**Document confidentiel**

(À remplir par la Mairie)

N° DE L'ACTE

STATUT

COMMUNE

CERTIFICAT MEDICAL DE DECES